

# Face-à-face sur le budget le jour du débrayage à Genève

**> Genève** A l'appel des syndicats, la fonction publique devrait arrêter le travail ce mardi après-midi

**> Elle fait pression sur les élus qui votent le budget cette semaine**

**Yelmarc Routel**

«Un équilibre comptable éphémère au détriment des prestations publiques.» La justification de la journée d'action prévue mardi à Genève dans la fonction publique est d'empêcher que le scénario ainsi décrit ne se réalise. Le débrayage organisé par les syndicats doit commencer à 13h30 dans les services, suivi par une assemblée générale du personnel à la salle du Faubourg et un cortège à travers le centre-ville.

«Nous espérons une forte mobilisation dans l'enseignement, où l'accueil des enfants sera toutefois assuré, explique Marco Spagnoli,

président du Syndicat des services publics (SSP-VPOD). La participation devrait être bonne également dans des services ayant eu des problèmes récents avec la hiérarchie, comme l'emploi, les tulleles ou la protection des mineurs.»

Policiers et gardiens de prison se rassembleront devant l'hôtel de police. Mais le service minimum est assuré, comme à l'hôpital où, affirme-t-on de source syndicale, les effectifs prévus sont «supérieurs à la dotation ordinaire». Du côté des Transports publics genevois (TPG), le soutien ne devrait être que moral, le personnel ayant déjà réglé avec la direction de l'entreprise le conflit ayant débouché

sur la journée de grève du mois dernier.

Le débrayage de mardi, annoncé comme un possible prélude à une journée entière de grève en janvier, se produit à la

## Limiter la croissance des dépenses d'un Etat qui continue à croître

veille du débat budgétaire au Grand Conseil, dont on attend le vote final pour le week-end.

Une majorité de circonstance ralliant l'Entente (PLR et PDC) et le

MCG s'est dessinée en Commission des finances, laissant la gauche et ses propositions en marge. Mais les fronts restent mouvants, ce qui peut s'expliquer par les tendances contradictoires qui marquent ce projet de budget: la croissance continue de l'Etat d'une part, la nécessité de limiter l'augmentation des charges de l'autre. C'est ainsi que 305 nouveaux postes sont prévus en 2015, dont la moitié dans la police, les prisons et la justice. En compensation, le Conseil d'Etat avait programmé la suppression des annuités 2015.

Car comment financer les postes à créer sans nouvelles recettes, ou très peu? La droite bourgeoise

mise sur les gains d'efficacité. Pour pouvoir sauver une partie au moins des annuités, le MCG a imposé en commission une coupe linéaire sur les charges en personnel de toutes les politiques publiques. La gauche conteste une partie des postes nouveaux, ceux de la sécurité.

L'Élu PLR Edouard Cuendet, au civil directeur de la Fondation Genève Place financière, rapportera devant le plénum pour la majorité. La Verte Sophie Forster Carbonnier, une économiste actuellement sans activité professionnelle, défendra l'un des rapports de minorité de la gauche. *Le Temps* leur donne la parole.

## «Salaire médian très enviable à l'Etat»

**> Edouard Cuendet, député PLR au Grand Conseil, rapporteur de majorité**

*Le Temps: Le débat budgétaire est précédé par un débrayage de la fonction publique. Cette journée d'action peut-elle influencer les travaux parlementaires?*

**Edouard Cuendet:** Je doute qu'elle ait beaucoup d'influence sur nous, car le Grand Conseil n'est pas l'employeur ou le partenaire social des fonctionnaires. Le parlement n'a pas augmenté la subvention aux Transports publics genevois (TPG), malgré la grève. Pour ce qui se passera mardi, cela dépendra bien sûr du degré de mobilisation. Dans l'enseignement, des permanences devraient être assurées. J'espère que la fonction publique prendra ses responsabilités.

*–TPG, gardiens de prison, personnel hospitalier, enseignants protestent. Entendez-vous ce message?*  
– Il y a une forme d'inquiétude face à une situation financière qui devient difficile à Genève. Il est dans l'ordre des choses que les fonctionnaires se préoccupent de leur rémunération. Mais ramenez les chiffres à leur juste proportion. Les montants sur lesquels nous débatons principalement (une économie de 32 millions sur



**Edouard Cuendet:** «La masse salariale de l'Etat de Genève se monte à 2,3 milliards de francs.»

les annuités, ainsi qu'une coupe linéaire de 15 millions sur les dépenses de personnel) doivent être mis en regard de la masse salariale de l'Etat de Genève: elle se monte à 2,3 milliards de francs et va augmenter de 95 millions (+4,2%) par rapport à 2014.

*– Un gouvernement à majorité de droite présente un budget équilibré, que la Commission des finances retouche pour ménager un excédent de 24 millions de francs. De la provocation?*

– Je ne vois aucun élément de provocation. C'est le simple résultat mathématique d'un débat qui s'est cristallisé sur la question des annuités. Le Conseil d'Etat proposait de les supprimer entièrement,

pour faire une économie de 40 millions. PLR, PDC et UDC étaient d'accord, tandis que la gauche voulait les maintenir en les finançant par une hausse des recettes. Le MCG, qui voulait lui les sauver grâce à une baisse des charges, a réussi à faire passer, à une majorité de 9 voix sur 15, des coupes budgétaires qui permettent de financer le rétablissement d'une partie de l'annuité.

*– Sur quoi la majorité que vous représentez peut-elle faire des concessions pour assurer une base plus large au budget?*

– Nous en avons fait une importante en acceptant de rétablir une partie de l'annuité. Si un rétablissement plus important devait être voté en plénum et que le budget devienne déficitaire, la situation sera très difficile; je doute que l'on trouve alors la majorité qualifiée requise. Je rappelle que les annuités sont une augmentation automatique de salaire pour une fonction publique où le salaire médian est de 112 000 francs, alors qu'il n'est que de 86 000 francs dans le secteur privé. De plus, le nombre de fonctionnaires par habitant est l'un des plus élevés de Suisse. Tout cela dans un canton à fiscalité élevée, dont la dette est de 13 milliards de francs et où 30% des contribuables ne paient pas d'impôt. **Propos recueillis par Y.R.**

## «Boulimie au Département de la sécurité»

**> Sophie Forster Carbonnier, cheffe du groupe des Verts au Grand Conseil**

*Le Temps: Débrayage de la fonction publique à la veille du débat en plénum. Appréciez-vous d'être ainsi mise sous pression?*

**Sophie Forster Carbonnier:** Personnellement, je ne me sens pas sous pression. Des inquiétudes légitimes s'expriment. Le budget ressorti de la Commission des finances prévoit des coupes importantes dans les charges de personnel, qui auront un impact réel sur les politiques publiques. Le fait que la formation puisse aussi être touchée, c'est ce qui a fait déborder le vase.

*– Comment la nette majorité trouvée en commission pourrait-elle être remise en question?*

– Les coupes de la Commission des finances sont souvent des décisions de posture, qui ne tiennent pas sur la distance. Cette majorité est en réalité volatile, peu fiable. Le MCG ne voudra pas se montrer trop anticonformiste, si se peut qu'il réclame un rétablissement plus large des annuités. La coupe dans une politique du logement, que tout le monde prétend renforcer, est incompréhensible pour beaucoup.



**Sophie Forster Carbonnier:** «La coupe dans une politique du logement est incompréhensible.»

*– Vous ne demandez pas dans votre rapport de minorité le rétablissement complet des annuités. Serait-ce indéfendable?*

– C'est une concession que nous faisons, en vue de trouver un consensus avec le centre droit. Nous acceptons de ne rétablir ces annuités que pour les fonctionnaires dont le salaire est inférieur au revenu médian genevois. En échange, nous demandons la suppression des coupes prévues dans le domaine de l'aide sociale (suppression du forfait d'intégration de 150 francs) et dans les subsides à l'assurance maladie.

*– Vous marquez de la compréhension pour les revendications des syndicats. Mais ceux-ci se battent*

*aussi pour les postes que vous contestez au Département de la sécurité...*

– Le conseiller d'Etat Pierre Maudet est celui qui demande le plus de postes, au nom de la politique de sécurité publique. Cette boulimie ne nous paraît pas réaliste, d'autant qu'on ne parviendra pas à dépenser les moyens alloués pour les postes supplémentaires, faute de postulants. En 2014, dans le pénitentiaire, 4 millions de francs inscrits au budget ne sont pas dépensés. Les réductions que nous proposons seront indolores de notre point de vue. Nous ne devons pas faire peser l'augmentation du nombre de postes à l'Etat sur les fonctionnaires et sur les bénéficiaires de l'aide sociale et la population qui bénéficie de subsides.

*– Vous réclamez que le Conseil d'Etat s'engage à supprimer des niches fiscales genevoises contraires au droit fédéral. Par exemple?*

– Il faut revoir l'évaluation fiscale des immeubles non localisés. Inégalité de traitement en faveur des anciens propriétaires est très forte. Par ailleurs, les déductions fiscales pour l'assurance maladie devraient se limiter à la prime moyenne, alors que, sur Genève, mieux on est assuré et plus on peut déduire. David Hiler avait déjà proposé de supprimer ces anomalies, le parlement n'avait pas voulu. **Propos recueillis par Y.R.**

## La grève donne des ailes aux syndicats genevois

**> Emploi** Un spécialiste analyse le conflit

Exemplaire. La récente victoire des syndicats dans l'affaire des Transports publics genevois (TPG) a suscité l'admiration des autres associations de défense du personnel. Tous cherchent depuis à s'en inspirer. D'où les récidives (débrayages) survenues la semaine passée dans le secteur pénitentier ou annoncées ce mardi après-midi par les salariés de la fonction publique et du secteur subventionné à Genève.

«On est plus que jamais partants pour la bataille, indique une employée du Palais de justice à Genève. Le précédent des TPG nous a tous fait réfléchir: il n'y a que le langage de la grève que les employeurs comprennent.» D'autres fonctionnaires – minoritaires – ou observateurs des tensions qui divisent les partenaires sociaux à Genève, estiment pourtant que la manière forte n'est pas forcément la bonne approche.

«Il ne faut pas se berner à une analyse manichéenne: la grève est un instrument qui peut laisser des traces, signale Alain Salamin, chargé de cours au département de comportement organisationnel de l'Université de Lausanne. Dans le cas des TPG, prétendre que la régie a perdu et que les syndicats des transports ont gagné est trop réducteur, voire hypocrite. Car cet épisode a eu pour contre-effet d'accroître la méfiance des

autres entreprises à l'égard des milieux jugés trop bagarreurs. D'autant plus que pour les employés, la victoire n'est souvent qu'une façade.»

**Une vitrine sociale**

Les syndicats ont-ils quand même triomphé en évitant des licenciements jusqu'en 2018? «Oui, mais ils n'ont pas poussé l'effort jusqu'à renégocier, par exemple, les effectifs à masse salariale constante», nuance Alain Salamin. Pour lui, le résultat n'est pas abouti. «Si l'on tient compte d'une rotation naturelle du personnel d'environ 5% l'an, les TPG vont au final réduire leur personnel en évitant simplement de remplacer les départs à la retraite et autres démissions», souligne-t-il.

Selon le spécialiste vaudois, le véritable enjeu de la grève est ailleurs: «C'est du marketing. Cela permet surtout aux délégués de se profiler au niveau politique à la suite des déculottés lors des dernières votations [initiatives 1.12, salaire minimum, etc.], analyse-t-il.

Un point de vue qui tranche avec le discours des syndicats, pour qui l'Etat doit servir de modèle et être à l'avant-garde des questions sociales. «Car les attaques contre la fonction publique sont un mauvais signal pour les salariés du secteur privé», concluent-ils de manière unanime. **Dejan Nikolic**

## Fribourg annonce un taux d'imposition unique à 13,72%

**> Fiscalité** Un cadeau de 100 millions aux entreprises

Tout le gouvernement fribourgeois s'est déplacé lundi pour annoncer un chiffre très attendu par les milieux économiques: soit le futur taux d'imposition du bénéfice des entreprises. Ce taux s'élèvera à 13,72%, contre 19,6% aujourd'hui. Il est ainsi juste un peu moins élevé que celui envisagé par le canton de Vaud (13,79), principal concurrent en termes de promotion économique.

Cette stratégie répond à l'abandon de la tradition tout helvétique des régimes spéciaux accordés à certaines entreprises, une pratique aujourd'hui décrite par l'Union européenne et l'OCDE. Le Conseil fédéral a décidé, en juin dernier, de se conformer aux nouvelles règles internationales et a lancé la réforme de l'imposition des entreprises III (RIE III), dont l'objectif est de développer un nouveau système fiscal qui reste malgré tout attractif. Loger toutes les entreprises à la même enseigne fait partie des instruments entre les mains des cantons. Mais encore faut-il trouver un juste milieu entre des taux préférentiels accordés jusqu'à maintenant à certaines entreprises, et l'imposition ordinaire qui frappe le plus grand nombre d'entre elles.

Président du gouvernement, chargé de l'Economie, Beat Vonlanthen rappelle que les sociétés bénéficiant d'un statut fiscal spécial paient 30 millions d'impôts directs et représentent 3000 emplois dans le canton de Fribourg. Sans parler des effets positifs indirects pour l'ensemble du tissu économique. «Si on ne fait rien, ces entreprises vont disparaître et on aura tout perdu», prévient-il. Même souci concernant les entreprises au taux ordinaire qui risquent d'être séduites par un taux bien plus bas dans un canton voisin, si Fribourg ne suit pas le mouvement amorcé par Vaud avec ses 13,72%, mais aussi Genève (1,3%) et Neuchâtel (15,6%).

**«Retour sur investissement»**

Mais un taux de 13,72% est-il attractif? Pas pour la Chambre de commerce et d'industrie (CCIF), qui estime que le taux cible devrait être inférieur à 13%. L'organisation regrette également que le Conseil d'Etat n'aille pas vite dans la mise en vigueur du nouveau taux, prévue pour 2019.

«Nous avons fait le maximum de ce que nous pouvions faire», estime Georges Godel, conseiller d'Etat chargé des Finances. Le «cadeau» fait aux entreprises repré-

sente déjà un montant de 100 millions, partiellement compensé par la Confédération, soit 24 millions pour Fribourg. Le solde sera assumé par l'Etat mais surtout les communes. Le Conseil d'Etat compte sur un certain «retour sur investissement», c'est-à-dire l'arrivée ou le développement d'entreprises innovantes et créatrices d'emplois, pour à la fin se retrouver gagnant. «Nous faisons le pari d'augmenter à terme nos revenus découlant des personnes morales», lance Beat Vonlanthen, qui assure, comme Georges Godel, qu'il n'est pas question de péjorer les prestations de l'Etat, et encore moins d'augmenter l'imposition des personnes physiques.

Mais il faudra faire passer la réforme auprès de la population. Le patronat se montre ouvert à participer financièrement à des mesures compensatoires. Elles concerneraient la formation professionnelle et l'accueil extra-familial. Sur ce plan, Fribourg est plus timide que Vaud, qui travaille déjà sur un véritable paquet, comprenant notamment une augmentation des allocations familiales ou des subsides à l'assurance maladie. Les socialistes fribourgeois ont demandé lundi déjà de s'en inspirer. **Magalie Goumaz**

## Panorama

Vaud

**Une Pink Panther condamnée**  
Le Tribunal criminel de Lausanne a condamné une femme de 45 ans à 10 ans de prison. Entre 2009 et 2011, elle a participé à l'attaque de quatre bijouteries vaudoises et valaisannes. Cette ressortissante serbe, liée au gang des Pink Panthers, a été reconnue coupable de brigandage qualifié. Un complexe, détenu en France, écope de 4 ans et demi d'emprisonnement. Le jugement, rendu sous haute surveillance policière, souligne la culpabilité «écrasante» de la condamnée, considérée comme une criminelle «professionnelle». (ATS)

**Plainte contre les CFF**

Les CFF sont attaqués en justice à la suite de la collision ferroviaire de Granges-Marnand. La famille du mécanicien décédé lors de l'accident en 2013 a porté plainte contre l'ex-régie pour homicide par négligence. (ATS)

Tessin

**Départ de Marco Solari**

Marco Solari, président du Festival du film de Locarno, quitte l'Office du tourisme du Tessin (Ente ticinese per il turismo). Son départ coïncide avec la restructuration de cet organe, qu'il présidait depuis 1972. La nouvelle société anonyme créée, l'Agence turistica ticinese (ATT), est désormais dirigée par Aldo Rampazzi (PLR). (ATS)